



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 Juillet 2017

INAUGURATION À ORLEANS DE LA 1ÈRE SALLE DE CONFRONTATION PROTÉGÉE POUR LES MINEUR(E)S VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE TOUTES FORMES DE MALTRAITANCE

Madame le Procureur, Yolande RENZI, la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Loiret et Monsieur Olivier BOYER, Directeur du CHR d'Orléans ont le plaisir de vous informer de l'inauguration de la première Salle de Confrontation Protégée pour les mineur(e)s victimes de violences sexuelles et de toutes formes de maltraitance. L'Unité d'Accueil médico-Judiciaire pédiatrique a été équipée d'un matériel d'enregistrement relié par visio-conférence à La Brigade de Protection Familiale de l'Hôtel de Police d'Orléans, en présence notamment de Madame Martine BROUSSE, présidente de La Voix De l'Enfant et Mesdames Laeticia HALLYDAY et Hélène DARROZE, co-présidentes de La Bonne Etoile.

Cette salle améliore les conditions de prise en charge et d'audition des mineur(e)s victimes, tout au long de la procédure jusqu'au procès. Cette Salle permet de ne pas confronter directement l'enfant victime à la (les) personne(s) mise(s) en cause lorsqu'une confrontation est nécessaire et a lieu pendant l'enquête et/ou pendant la phase d'instruction.

Dans le respect des droits de l'enfant et des droits de la défense, alors que l'enfant victime est amené par l'enquêteur dans une Salle d'audition spécialement équipée au CHR d'Orléans et qu'il est pris en charge par le Docteur Barbara TISSERON et son équipe; la personne mise en cause, quant à elle, se trouve dans une Salle aménagée, de l'Hôtel de Police d'Orléans avec un autre enquêteur. Ces deux Salles sont reliées par un système de visio-conférence. Cette confrontation indirecte permet d'éviter au maximum le traumatisme qui pourrait être généré par le fait pour l'enfant de se retrouver dans la même pièce que la personne qu'il met en cause.

Toutes les confrontations sont enregistrées et gravées sur deux DVD. Elles pourront ainsi être visionnées par le magistrat et les parties à la procédure et lors d'un procès.

Cette première Salle de Confrontation Protégée a été financée par l'association La Bonne Etoile, association membre de La Voix De l'Enfant.

CONTACTS

Hôpital : UMJ mineurs : 02 38 74 47 30

La Voix De l'Enfant. Martine Brousse, Présidente : 06 22 80 82 82